

## CoPil VeTerra

### Compte-rendu des échanges

15 avril 2014, VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont

#### Présents :

BLASQUIET Hélène (VetAgro Sup) BONNET Sylvie (DRAAF-SRAL Auvergne), BOSC Christel (VetAgro Sup), COMMUN Loïc (VetAgro Sup), DERNAT Sylvain (VetAgro Sup), DUMAS Pierre-Louis (GTV Rhône-Alpes), FAURIAT Alexandre (FEVEC), GAUFFIER André (DDPP 63), GOUTTENOIRE Lucie (VetAgro Sup), GUERIN Jacques (Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires de France), JOHANY François (Inra - AgroParis Tech), JUILLET Vincent (Datar Massif central, représentant de M. le Préfet de la région Auvergne et de M. le Commissaire de Massif), LARDON Sylvie (Inra - AgroParis Tech), LOUDIYI Salma (VetAgro Sup), MARTIN Valérie (DDPP 63), MARTINOT Stéphane (VetAgro Sup), MERVELET Lucile (AgroParis Tech), MICHELIN Yves (VetAgro Sup), MULLER Philippe (VetAgro Sup), PAILLEUX Jean-Yves (Inra), PINEAU Jean-Yves (Collectif Ville-Campagne), ROUMEGOUS Bertrand (GTV Auvergne), SANS Pierre (ENVT), SULPICE Philippe (FEVEC), TRUCHET Stéphanie (Irstea), VOLLET Dominique (Irstea).

#### Excusés :

M. Buisson Pierre (SNVEL), M. Combes Michel (GDS France), M. Dumas François (ENSV), M. Fanget Denis (FEVEC), M. Février Eric (SNVEL), Mme Fiorelli Cécile (Inra), M. Guerre Jean-Michel (ARDTA), Mme Guillot Marion (VetAgro Sup), M. Monet Jacques (CROV Auvergne), M. Vallat Bernard (OIE), M. Petiot Jean-Marc (CROV Rhône-Alpes), M. le Commissaire de Massif (DATAR Massif central), M. le Préfet de la région Auvergne, M. le Président de la région Auvergne.

## I. Présentation du projet VeTerra

Présentation par Lucie Gouttenoire

- Un projet déposé en juin 2012
- Financement demandé au titre de la Convention Interrégionale de Massif, Massif central et du programme opérationnel Massif central FEDER
- Avis très favorable obtenu en comité de programmation en novembre 2012
- Durée : 18 mois
- Début officiel du projet : novembre 2013
- Budget : 200 000 €, subvention : 140 000 €
- Maître d'ouvrage : VetAgro Sup
- Coordination : Lucie Gouttenoire (VetAgro Sup Clermont), Loïc Commun (VetAgro Sup Lyon)
- Partenaires : Irstea, Inra, AgroParisTech (UMR Métafort) ; FEVEC
- 18 personnes impliquées à titre de participants, dont 13 de Métafort
- Différentes disciplines : géographie, zootechnie, économie, science politique, médecine des populations, sciences de l'éducation

## II. Tâche 1 – Installation des vétérinaires : localisation et évolution

### II.1. Présentation de la tâche 1 par Salma Loudiyi

Objectif général : Explorer « la diversité des territoires de l'offre vétérinaire ».

Terrain : Le Massif central, un territoire d'élevage différencié.

Résultat attendu : « Produire un état des lieux de la situation dans le Massif central au regard de l'offre vétérinaire ».

Question de recherche : Quelle est la géographie de l'installation des vétérinaires dans le Massif Central ?

- Décrire et expliquer les localisations et les dynamiques spatiales de l'offre vétérinaire dans le Massif central
- Où se localisent les vétérinaires?
- Quelle est la dynamique d'installation des vétérinaires?

Trois types d'hypothèses explicatives :

- Lien offre vétérinaire et « structures du territoire »
- Lien offre vétérinaire et « modèles agricoles »
- Lien offre vétérinaire et « représentations territoriales »

Bases de données mobilisées :

- BD vétérinaires :
  - Données relatives aux structures vétérinaires (France entière)
  - Données relatives à chaque vétérinaire (France entière)
  - Statistiques années précédentes
- BD recensement agricole
  - Nombre et types d'exploitations par commune, SIQO (2010), nombre d'UGB...
- BD recensement de la population
  - Zonage en aires urbaines, tailles démographiques, taux d'équipement des communes...

Planning de travail :

- Acquisition des bases de données : Offre vétérinaire, RP et RA
- Mise en forme des bases de données
- Analyses statistiques des données actuelles et historiques (niveau France et Massif central)
- Construction des représentations spatiales :
  - Cadre général Hexagone
  - Approfondissement Massif Central
- Production des supports pour le « Jeu de Territoire Chabreloche » pour la Tâche 4

## **II.2. Questions et discussion autour de la tâche 1**

La question de la mixité des vétérinaires (canine / rurale) est soulevée. Les vétérinaires combinent ces deux activités. C'est un constat à prendre en compte dans l'interprétation des résultats issus de la tâche 1. Des exemples de cette « dualité » de la profession sont évoqués par Pierre-Louis Dumas (Drôme, Ardèche) et par Jacques Guérin (PACA, Languedoc-Roussillon).

## **II.3. Suggestions adressées par le CoPil à l'équipe projet pour la tâche 1**

- Avoir une réflexion sur ce qu'est la profession vétérinaire aujourd'hui (par une entrée qualitative, en interrogeant des experts / des vétérinaires).
- Prendre en compte les aspects économiques de l'activité vétérinaire.



- Questionnement général : Les étudiants sont moins attirés par la filière rurale et ce malgré des dispositifs incitatifs ou la mise en place d'activités pédagogiques orientées vers cette filière. L'origine plus urbaine et la féminisation massive de ce public sont mises au crédit de ce refus de s'orienter vers une filière réputée physique et dont les conditions de vie apparaissent plus difficiles. Pourtant cette approche est de plus en plus remise en question dans la littérature scientifique mais aussi au vue des données récentes.
- Objectif-question(s) de recherche : La recherche vise à approcher ce qui fonde les choix de spécialisation des étudiants vétérinaires en dépassant les simples critères socio-démographiques. Pour cela, il repose sur une approche originale : la compréhension des représentations socio-professionnelles de la filière rurale construites par les étudiants au fur et à mesure du cursus vétérinaire.
- Éléments de méthode: L'approche méthodologique repose sur une démarche de recherche-formation-action. Deux axes seront ainsi développés :
  - une étude longitudinale des représentations des étudiants utilisant à la fois des enquêtes par questionnaires (sur l'ensemble de la population étudiée, n=1508 avec les écoles de Lyon, Alfort et Toulouse) mais également des entretiens en deux séquences utilisant parcours de vie et cartes mentales (sur échantillons appariés, n=72).
  - le développement d'un jeu de territoire visant à donner aux étudiants vétérinaires les connaissances et compétences nécessaires de compréhension des dynamiques des territoires d'activité vétérinaire rurale afin de modifier leurs représentations socio-spatiales qui favoriseront l'attractivité de la filière rurale.

### **III.2. Questions et discussion autour de la tâche 2**

#### Discussion sur les facteurs d'attractivité des régions pour les vétérinaires

Sylvie Bonnet soulève la question de l'attractivité des vétérinaires pour les régions laitières (point évoqué par Sylvain Dernas lors de sa présentation). Qu'est-ce qui explique cet attrait ?

Plusieurs facteurs sont évoqués : la richesse des régions concernées, la présence d'aménités (comme la mer pour la Normandie, la montagne...), la différence de pratique vétérinaire entre les régions laitières et allaitantes, un meilleur paiement du lait aux agriculteurs dans les Savoie par exemple, ce qui influe sur la relation vétérinaires-éleveurs.

#### Discussion au sujet des stages effectués par les étudiants vétérinaires

Ces stages peuvent en partie agir (positivement ou négativement) sur la représentation qu'ont les étudiants du monde rural et donc sur leur choix de s'installer ou non dans celui-ci.

Plusieurs membres du CoPil évoquent la nécessité de faire travailler les étudiants sur leurs représentations du monde rural et de manière plus ciblée sur l'environnement de travail du vétérinaire. Les étudiants sont peu familiarisés avec le quotidien du vétérinaire, ils ont tendance à beaucoup plus s'intéresser aux gestes techniques (qui sont tout aussi essentiels néanmoins).

➔ Bertrand Roumegous propose de réinstaurer les parrainages entre étudiants vétérinaires et vétérinaires en activité.

L'encadrement des stages est également posé : la relation avec le maître de stage est un élément fondamental dans les stages et peut avoir un impact sur la décision de faire ou non de la médecine vétérinaire rurale et de s'installer ou non en milieu rural.

→ Jacques Guérin fait part d'une expérience menée actuellement : des étudiants de deuxième année sont en immersion dans des clientèles vétérinaires et bénéficient d'un tutorat.

Autre point important des stages : le logement des étudiants vétérinaires lors de ces stages, qui peut peut-être freiner certains et les « empêcher » d'effectuer un stage dans un cabinet vétérinaire en milieu rural.

La dimension du travail de groupe est soulevée :

L'étudiant vétérinaire est-il solitaire ou bien sait-il travailler en groupe ? La dimension collective du travail peut être importante à la fois au sein d'un cabinet, ou dans l'optique de créer des réseaux de compétences.

### **III.3. Suggestions adressées par le CoPil à l'équipe projet pour la tâche 2**

- Sur l'axe éleveurs : faire mieux ressortir l'effet individu par rapport à l'effet territoire ; élargir le questionnement à l'environnement de l'éleveur en dehors de la gestion sanitaire ; coupler des données sanitaires chiffrées des exploitations avec les relations vétérinaires-éleveurs identifiées ; au-delà de la relation vétérinaires-éleveurs, étudier les relations éleveurs-opérateurs de filières.
- Sur l'axe vétérinaire : aller rencontrer des vétérinaires en activité mais aussi des seniors ; aller rencontrer des vétérinaires ayant stoppé (volontairement, ou non, par manque d'activité) la médecine vétérinaire rurale ; approfondir l'aspect stage et leur encadrement avec les praticiens.
- Sur l'axe étudiants vétérinaires : importance des stages HSA (Hors Soins aux Animaux) pour l'ouverture des étudiants, notamment pour leur faire découvrir le travail en équipe.

## **IV. Tâche 3 – Impact des politiques publiques**

### **IV.1. Présentation de la tâche 3 par Christel Bosc**

Objectif général : Evaluer les différents dispositifs d'action publique (européens, nationaux, locaux) favorisant l'installation des vétérinaires en milieu rural :

- Politiques sanitaires et de prévention des risques pour la santé humaine et animale
- Politiques agricoles et de développement rural
- Politiques locales de développement territorial

Hypothèses initiales :

- Convergence des récents rapports évaluatifs : menace sur la « rurale » ! Baisse démographique des vétérinaires, affaiblissement du réseau de veilles sanitaire et alimentaire. Causes :
  - Crise de vocation ? Ineffectivité des incitations fiscales et prégnance d'un choix de vie plus urbain ?

- Pénurie de services en milieu rural et moindre attractivité (féminisation de la profession augmenterait-elle l'impact de cette variable ?)
- Evolution des besoins : augmentation des distances entre exploitations agricoles plus grandes, amélioration de la compétence sanitaire des éleveurs
- Mais apparition aussi de nouveaux besoins :
  - Enjeux émergents : prévention croissante des risques, sécurité sanitaire des aliments, environnement, biodiversité, bien-être animal...
  - Nouvelles pratiques vétérinaires : de la pathologie individuelle vers : le diagnostic d'élevage (rapport Vallat, 2009, p. 14) ; les conseils d'amélioration de la productivité (rapport Le Bail et al., 2010, p. 21).

#### Méthode :

- Travail documentaire et bibliographique afin d'objectiver les discours d'acteurs (collectivités territoriales, consulaires, services de l'Etat, agences et établissements publics, écoles vétérinaires ...)
- Méthodes qualitatives (science politique, sociologie politique) et quantitatives (économie)
- Monographies comparatives en Massif central
- Elaboration de préconisations finales, animation d'un séminaire de restitution

#### Planning :

- Recrutement d'un post-doc ou d'un CDD de 12 mois à partir de mi-mai 2014 (en science politique ou sociologie politique)
- 2 stages de 6 mois + 1 projet co d'1 mois à VAS à partir d'avril 2014
- Stages financés par l'Irstea

### ***IV.2. Questions et discussion autour de la tâche 3***

#### Discussion autour des dispositifs publics d'aide aux vétérinaires

Jacques Guérin pointe le fait que la profession vétérinaire n'intègre pas ou peu les nouveaux outils économiques proposés par certaines politiques publiques.

Certains conseils généraux subventionnent pourtant des installations de cabinets / de cliniques (aides pour bâtir le plateau technique par exemple).

#### Discussion sur la déontologie et le cadre de la profession vétérinaire

La déontologie de la profession vétérinaire peut être considérée parfois comme un frein à l'installation des vétérinaires dans certains territoires à travers les problèmes de concurrence et de publicité notamment.

Jean-Yves Pineau soulève justement la question du lien de la profession vétérinaire avec les territoires, et comment la santé vétérinaire ressort aujourd'hui dans les projets de territoire. Si un territoire repère un manque au niveau des vétérinaires, ce territoire a-t-il la capacité à faire de la « réclame » sur la volonté d'accueillir un vétérinaire ou un cabinet, avec par exemple de l'incitation financière ?

Jacques Guérin apporte des informations complémentaires à ce sujet : la communication est aujourd'hui restreinte. Si un territoire interfère dans la relation vétérinaire-éleveur, un vétérinaire du secteur peut se sentir spolié ou heurté. Il est donc nécessaire d'envisager le problème dans sa globalité. Il faut que les solutions apportées soient bénéfiques pour tous les vétérinaires en place. Avant de communiquer, il faut identifier les manques et les zones à risque. L'offre est ensuite proposée à l'ensemble des professionnels vétérinaires.

Jacques Guérin informe par ailleurs le CoPil que l'Ordre est actuellement en cours de rénovation de ses textes, dans le cadre de la nouvelle loi d'avenir agricole. Il y a une volonté de « libéraliser » la communication car actuellement, le démarchage auprès d'un éleveur n'est pas interdit mais il est interdit de donner de l'information sur toute une zone (ou un territoire).

La question des politiques publiques en lien avec le regroupement de cabinets vétérinaires est posée par Loïc Commun.

Bertrand Roumegous identifie une limite à ces regroupements : le territoire géographique d'une clientèle ne permet pas toujours de regrouper plusieurs structures en raison des urgences. Le vétérinaire intervient dans un secteur géographique délimité afin d'assurer une rapidité d'intervention. Cette question interroge donc la permanence et la continuité des soins dans la profession vétérinaire.

Il s'agit de garder une relation de confiance avec les éleveurs, mais aussi d'apporter des services innovants et rentables.

## V. Présentation de la tâche 4

### V.1. Présentation de la tâche 4 par Sylvie Lardon

Objectif général :

- Concevoir des formations et des outils à destination du monde vétérinaire et des professionnels du développement territorial (en lien avec la thèse de Sylvain Dernas)
- Organiser un séminaire final en lien avec les autres tâches

Hypothèses de départ :

- Le métier de vétérinaire rural est en train de changer (travail plus collectif, plus en relation avec les groupes d'agriculteurs, plus intégré dans les territoires)
  - il s'agit d'accompagner ce changement, en particulier par la formation
- Les acteurs du développement territorial contribuent à accompagner ce changement, en lien avec les politiques publiques territorialisées
  - d'autres professionnels sont impliqués, qu'il convient de former à ces nouveaux enjeux : quels professionnels ? (liens tâches 2 et 3)
- Pour accompagner ce changement, on a besoin de développer de nouveaux concepts, méthodes, outils et dispositifs d'ingénierie territoriale
  - tester une démarche participative telle que le jeu de territoire (liens tâche 1)
- Il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés dès le début de la recherche-action

→ prévoir des formes souples de séminaires interactifs (lien organisation séminaire)

Travail en cours :

Présentation du jeu de territoire par Sylvain Dernas et présentation par Lucile Mervelet de son dispositif de stage.

L'objectif de ce stage est de faire découvrir la pluralité des territoires ruraux, des lieux d'activités et des activités aux étudiants vétérinaires en :

- Cherchant à réduire la vision stéréotypée des étudiants vétérinaires
- Amenant les étudiants à penser leurs lieux de stage
- Utilisant un outil pour transférer des connaissances et des compétences

Méthode : Récolte de données « chaudes » (entretiens sur le terrain) ; Conception de fiches diagnostic.

Zone d'étude : Chabreloche et ses environs.

Outil utilisé : un dispositif participatif (jeu de territoire) d'une quinzaine de joueurs (étudiants vétérinaires de VetAgro Sup Lyon) dont 3 groupes de 4 étudiants et 1 vétérinaire (et 1 enseignant ?).

Planning de travail :

- 2014 : Préparation du jeu (stage). Jeu de territoire vétérinaire (implication des membres VeTerra). Intégration des infos des autres tâches.
- 2015 : Analyse du jeu de territoire (stage). Analyse de l'effet du jeu sur les représentations des participants. Jouer avec des professionnels ?

Attendus :

- Intégrer le jeu de territoire dans le cursus vétérinaire.
- Concevoir une action de formation continue AgroParisTech.

## ***V.2. Questions et discussions autour de la tâche 4***

### Jeu de territoire, stages et projet professionnel des étudiants vétérinaires

Jean-Yves Pineau identifie une limite au jeu de territoire, qui peut être utile pour montrer la complexité des choses mais qui ne peut se substituer avec le contact du terrain et doit donc se penser en complémentarité avec celui-ci (stages notamment).

Le jeu peut être envisagé comme la première pierre du projet professionnel de l'étudiant vétérinaire.

### L'entreprise vétérinaire et son fonctionnement sont également des aspects à faire travailler aux étudiants

L'entreprise et sa gestion sont devenues des facettes importantes du métier de vétérinaire, les étudiants doivent donc être préparés à cette tâche. Il serait nécessaire de les initier à l'aspect humain et de management du métier de vétérinaire.

### Formation et information des maîtres de stage

Il est nécessaire de former et d'informer les maîtres de stage qui accueillent les étudiants.

Pierre-Louis Dumas insiste sur l'importance en tant que maître de stage de montrer la diversité des actes quotidiens et le fonctionnement du cabinet. Il faut une certaine disponibilité mais cela permet d'ouvrir l'horizon des étudiants.

### ***V.3. Suggestions adressées par le CoPil à l'équipe projet pour la tâche 4***

- Intégrer des aspects de l'entreprise vétérinaires et de son fonctionnement dans le jeu de territoire. Par exemple, les aspects d'organisation du travail, de répartition des tâches...
- Dans les fiches du jeu de territoire, apprendre aux étudiants vétérinaires à repérer de quels types de données ils auront besoin pour avoir des informations sur les territoires par la suite. La question étant : de quoi ai-je besoin si je veux analyser un territoire ?
- Compléter le jeu par un temps d'immersion sur le terrain où les étudiants vétérinaires rencontrent des acteurs du territoire. Cela leur permettrait de rencontrer les agents de développement qui sont des personnes clé dans les territoires.

## **VI. Questions mises en débat auprès des membres du CoPil**

### ***Suggestion adressée par le CoPil à l'équipe projet***

Pierre Sans soulève un point d'attention à avoir dans le projet VeTerra sur la caractérisation du rural : parle-t-on du milieu rural ? De l'activité rurale ? De l'activité en milieu rural et/ou de la médecine vétérinaire rurale ?

### ***VI.1. Les évolutions sociologiques récentes de la profession sont-elles ou non un frein à l'installation en milieu rural ?***

Les origines sociales en évolution (élevées et urbaines), provoquent-elles une saturation de la filière canine ?

Si la féminisation de la profession ne joue pas forcément, a-t-elle un effet sur les statuts de travail ? Y a-t-il un intérêt à prendre en compte cette question du point de vue sociologique ?

- Féminisation de la profession vétérinaire, temps partiel et mobilité

La féminisation n'implique pas moins de vétérinaires en milieu rural. Le fait pour des filles d'avoir une compétence en rural est une porte d'entrée dans des structures mixtes en milieu rural. Comme elles ont une compétence en rural, elles seront embauchées préférentiellement à celles qui ne feraient que de la canine. La féminisation ne serait donc pas un frein.

De la même façon, l'exercice à temps partiel était auparavant peu répandu. Aujourd'hui, il y a une aspiration pour le temps partiel ou maîtrisé à la fois chez les hommes et les femmes. D'une manière générale, la question du genre n'est pas liée seulement à la profession vétérinaire.

En rural, se pose la question de la pérennité du métier de vétérinaire rural chez les femmes (dans la durée) ? Combiner impératifs familiaux et métier de vétérinaire peut être difficile avec la lourdeur de la permanence et de la continuité des soins. C'est un obstacle pour les hommes et encore plus pour les femmes.

Jacques Guérin insiste sur l'importance de la prise en compte d'un autre facteur : la mobilité (exercice partiel dans plusieurs sociétés ou établissements de soins par exemple).

En rural, Bertrand Roumegous soulève le problème de se suppléer entre cabinets pour les vétérinaires. Le côté humain et social et le côté géographique ne le permettent en général pas. Si le vétérinaire doit intervenir sur une urgence, il doit être disponible. Si les structures vétérinaires sont trop éloignées les unes des autres, la disponibilité et l'efficacité du vétérinaire peuvent être mises à mal.

- Le salariat chez les vétérinaires

Le salariat fait aussi partie des évolutions récentes de la profession vétérinaire à prendre en compte. Il reste à l'heure actuelle difficile à chiffrer.

Les vétérinaires étaient en général d'abord salariés en sortant de l'école et acquéraient ensuite des parts progressivement dans les entreprises. Aujourd'hui, le salariat n'est plus une étape transitoire pour certains vétérinaires.

De plus le différentiel de revenu entre le salarié et le vétérinaire installé n'est plus aussi important qu'auparavant. Les revenus des libéraux diminuent et du fait de la convention collective, les salariés sont maintenant mieux payés ; cela ne pousse pas le jeune salarié vétérinaire à s'endetter et à avoir le poids de gestion d'une entreprise.

Pierre-Louis Dumas remarque une pression de plus en plus importante de certains associés sur les salariés pour que ces derniers deviennent associés.

Se pose également, dans ce cadre, le coût des parts qui a fortement augmenté dans certains cabinets et est devenu inaccessible aux jeunes vétérinaires salariés.

Le phénomène du salariat ne serait pas homogène dans toute la profession. Par exemple, il y aurait plus de salariat en animaux de compagnie qu'en productions animales.

Le salariat pose aussi des problèmes d'ordre juridique notamment eu égard à la convention collective en cours : comment mettre une personne salariée de garde toute une nuit et ensuite la remettre au travail la journée suivante avec seulement 1 h de repos ?

## ***VI.2. La relation vétérinaire(s)-éleveur(s) : une source de motivation pour le jeune vétérinaire ? Comment l'optimiser ?***

Jacques Guérin déplore le fait que la dimension humaine du métier de vétérinaire manque lorsque les étudiants sortent de l'école.

Il est nécessaire de préparer le jeune vétérinaire à la relation avec les éleveurs. L'étudiant ne connaît pas l'éleveur, il doit apprendre à l'écouter, à l'appréhender, à le comprendre.

Comment, dans un contexte de salariat avec un turn-over très important, tisser des liens pérennes entre le vétérinaire et les éleveurs ou le vétérinaire et le territoire ?

### **VI.3. Quelle structure économique pour le cabinet vétérinaire de demain ? Quelle insertion dans son environnement économique ?**

Dans le projet VeTerra, il est nécessaire de prendre en compte l'impact de la loi d'avenir sur les entreprises vétérinaires. Un vétérinaire assoit actuellement son activité sur le pilier rémunérateur du médicament. Or, aujourd'hui, le périmètre des antibiotiques est en discussion. Le découplage entre prescription et délivrance du médicament pourrait amener à mettre en péril certains cabinets vétérinaires.

Quelles doivent être les politiques publiques vétérinaires ? Les enjeux actuels ne sont pas sur les primes qui seraient accordées aux vétérinaires pour leur installation, mais plutôt sur le rôle du vétérinaire : veut-on une présence vétérinaire dans la production animale ou délègue-t-on cela à un autre acteur ?

Jacques Guérin rappelle la nécessité d'un maillage vétérinaire sur le territoire français et soulève les questions suivantes : comment le maintient-on ? Qui doit le financer ?

L'évolution des cabinets en médecine vétérinaire mixte (canine + rurale) a permis pour l'instant de maintenir le maillage. La sécurité sociale n'intervient pas pour les vétérinaires, ni l'Etat, il reste donc l'éleveur mais pour cela le consommateur doit payer plus cher ce qu'il achète, ce qui nécessite une grande transparence auprès de celui-ci.

La présence et le maintien d'un maillage vétérinaire vont dépendre en grande partie des types de productions agricoles. En laitier se profile par exemple une orientation avec pléthore de conseillers où le vétérinaire est peu concurrentiel. Le besoin vétérinaire a changé avec l'agrandissement des troupeaux. Le niveau des éleveurs a également évolué. Le vétérinaire doit donc apporter une plus-value.

Pierre-Louis Dumas expose l'exemple de la Haute-Savoie, un des départements les plus dynamiques sur le plan vétérinaire où sont présentes des AOC-AOP fromagères avec des coopératives. Il y a un développement harmonieux. Les vétérinaires ne sont pas totalement en rurale dans ce département mais à 40 % environ.

Il faut trouver l'équilibre entre taille des structures, veille sanitaire, développement économique ....

Les membres du CoPil notent cependant que le « modèle de l'ouest » de la France est en train de coloniser peu à peu les systèmes de montagne. Dans ce contexte, le Massif central, terrain d'étude du projet VeTerra, reste un paradoxe puisqu'il regroupe de nombreuses AOC / AOP mais qui sont très peu rémunératrices...

#### **Le débat a soulevé différents questionnements à prendre en compte dans le projet VeTerra :**

- Est-ce que le marché fait tout ? Est-ce que les labels (type AOP / AOC) sont jouables pour le plus grand nombre ?
- Comment financer un bien public comme la santé vétérinaire des troupeaux ? Qui doit le prendre en charge et qui doit le réguler ?
- Quel équilibre entre un état régulateur et stratège et le rôle des collectivités dans ce jeu ?
- Faut-il mieux rémunérer le mandat sanitaire ?
- Est-ce à l'Etat de consentir aux industries pharmaceutiques la compétence globale ?

- Est ce que l'enseignement vétérinaire doit rester en 5 ans ou passer en 3 ans ? La profession vétérinaire doit-elle rester réglementée ? Si oui, peut-on faire avec moins de législation ?

## VII. En conclusion : les thèmes principaux de la journée : qu'en retient-on ?

Chaque participant au CoPil a été invité à énoncer deux mots-clés qu'il retient à l'issue de cette réunion :

Pierre-Louis Dumas Loïc Commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relation éleveurs-vétérinaires (dialogue important)</li> <li>▪ Formation des éleveurs par leurs vétérinaires</li> <li>▪ Formation des vétérinaires par les éleveurs (dialectique)</li> </ul>
Jean-Yves Pineau Christel Bosc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner le changement par la formation</li> <li>▪ Evolution du métier (parallèle à l'évolution du monde l'élevage)</li> <li>▪ Gouvernance sanitaire</li> <li>▪ Traçabilité sanitaire (pratiques agronomiques et sanitaires)</li> </ul>
Jacques Guérin	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Immersion et parcours professionnel des étudiants vétérinaires</li> <li>▪ Choix positif de politiques publiques (pour que les vétérinaires puissent se sentir bien dans les zones rurales)</li> </ul>
Bertrand Roumegous	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compagnonnage / parrainage</li> <li>▪ Politiques durables (mesures pour maintenir le maillage)</li> </ul>
Sylvie Lardon Alexandre Fauriat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité spatiale</li> <li>▪ Flux migratoires</li> <li>▪ Etudiant / formation / immersion</li> <li>▪ Relation éleveurs-vétérinaires / motivation</li> <li>▪ Confort de vie / économie</li> </ul>
Philippe Sulpice	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Service et santé du troupeau (et pas le coût)</li> <li>▪ Valorisation des données existantes</li> </ul>
Dominique Vollet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Régulation sectorielle (place de l'Etat)</li> <li>▪ Stratégies professionnelles (pas d'unanimité actuellement)</li> </ul>
André Gauffier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maillage</li> <li>▪ Epidémiologie-surveillance</li> </ul>
Pierre Sans	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acculturation / appropriation (d'une culture autour des territoires)</li> <li>▪ Relations territoriales</li> </ul>
Vincent Juillet Valérie Martin	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Porter à connaissance (à la société civile, les questionnements du projet)</li> <li>▪ Prospective (notamment scénarios et chemins possibles)</li> </ul>
Lucie Gouttenoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passion</li> <li>▪ Complémentarité</li> </ul>